

Mamirolle ACTU

N°12 – Octobre 2015

Bonne rentrée pour tous

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves a offert un pot d'accueil aux parents et les enfants ont vite repris leurs bonnes habitudes. Curieux d'apprendre, ils sont toujours et contents de se retrouver et de retrouver leurs enseignants.

En maternelle, l'équipe accueille deux nouvelles, une enseignante et une ATSEM.

Jennifer KRATZ, qui enseigne en Grande Section, 29 élèves, les lundi, mardi et un mercredi sur deux en complément de Rebecca PICART qui assure les jeudi et vendredi et un mercredi sur deux, et Charline JEANNEY, ATSEM, elle, remplace Émilie TONIN, en CAE partagé avec les FRANCAS.

Le reste de l'équipe pédagogique est inchangé : Christine JOBARD, PS, 22 élèves. Patricia SAPOLIN, Directrice et MS, 25 élèves.

Soit un total de 76 élèves, comme l'an passé.

Les ATSEM, Lulu MARGUIER et Sophie MATHEVON,



complètent l'équipe.

Il est encore trop tôt pour avoir des projets bien définis, hormis la semaine du goût en octobre qui pourrait tourner autour des fruits sous toutes leurs

formes. Mais les enseignantes réfléchissent pour trouver un projet dynamisant pour la mise en application des nouveaux programmes de maternelle.

En élémentaire, l'équipe pédagogique accueille également deux nouvelles :

Béatrice TOMASINI (pas vraiment nouvelle sur Mamirolle, puisqu'elle enseignait en maternelle les années passées) fait classe aux CE1-CE2 (23 élèves) les jeudi et vendredi et un mercredi sur deux et **Lorène JUIF**, (nouvelle venue mais originaire de Mamirolle) fait classe les lundi, mardi et un mercredi sur deux. **Béatrice** assure également la décharge de direction, les lundis, sur la classe de CE1 de **Nathalie BOURASSEAU** (24 élèves).

Christine LIEVREMONT reprend sa classe de CP (25 élèves).



Sommaire

Bonne rentrée pour tous — Les Francas — Conseil municipal du 05/08/15 — Etat civil — Taillage des haies — Travaux de voirie en 2015 - Grand nettoyage d'automne — Atelier Création - Chat va plus — Expo « Nous ne faisons que passer » - Expo : « Il était temps de comté... la fruitière » - Comité de jumelage — « Au fil des chants fait sa rentrée » - Bravo pour embellissement — Fromonval — Marche nocturne à Gennes — Agenda — Communiqué du CMJ.

Gaëlle SUSSO-ROBINE, elle, a un cours double, le CE2-CM1 avec 22 élèves.

Chantal STRIBY continue en CM1 (28 élèves) et Marc ROBALDEAU en CM2 (27 élèves).

Les effectifs sont stables, 149 élèves, comme l'an passé.

Tous les projets d'école ne sont pas encore définis, mais l'on sait déjà que l'accent sera mis sur le « vivre ensemble » qui passera principalement par un travail sur le « *temps de cour*» : bien jouer ensemble, respect de l'autre... par le biais de l'EPS et d'activités artistiques, d'art visuel, par la décoration de la cour...

Les classes de Mmes STRIBY et SUSSOT-ROBINE iront à la piscine à VALDAHON pendant le $\mathbf{1}^{\text{er}}$ trimestre.

FM

LES FRANCAS

Depuis 2004, l'association « Les Francas » gère le périscolaire : accueil du matin, du soir, du mercredi après-midi et la restauration du midi. Depuis l'année dernière, elle a également en charge l'organisation des Temps d'Accueil Péri-éducatif (TAP); le tout, en collaboration avec les communes partenaires Mamirolle, La Chevillotte et Le Gratteris, avec l'appui de la CAF.

Cette année encore, la rentrée s'est bien passée tant au niveau accueil périscolaire que pour les TAP.

L'équipe des Francas se compose d'une douzaine de personnes: Hélène BOUVARD, directrice, Brigitte TISSERAND, personnel de service et de dix animateurs: Mylène MOUGEY, Jennifer FROMENTEL, Elodie CHENU, Cindy CHARPY, Sophie MATHEVON (également ATSEM à la maternelle) Loïc CHEVASSU, Mickaël CASTAN, Catherine DELCEY et les nouvelles: Christelle REBERT et Charline JEANNEY (Sivos, temps partagé avec la maternelle).

Les TAP sont bien appréciés. En effet, sur la 1^{ère} période de 7 semaines, l'on peut noter une augmentation des effectifs : 131 inscrits le mardi (+ 6 par rapport à 2014) et 113 le vendredi (+ 8 par rapport à 2014).

Concernant la restauration scolaire, les effectifs sont stables. Il y a deux services de restauration sur le temps de midi :

- Les classes de maternelle, CP, CE1-CE2 déjeunent en premier, entre 11 h50 et 12h25.
- Au 2^{ème} service, ce sont les élèves de CE2, CM1 et CM2, entre 12h30 et 13h00.

Les élèves inscrits en Activités Pédagogiques Complémentaires (APC = ex soutien) sont accompagnés par les enseignants aux Francas pour le 2^{ème} service de restauration.

Les Francas accueillent aussi les enfants pendant les vacances scolaires : 4 semaines en juillet, 1 semaine fin août et toujours la 1ère semaine des « petites vacances » sauf celles de Noël, période de fermeture complète.

Cet été, en juillet, l'association a accueilli 58 enfants et 30 en août. Le thème des activités était « sport et nature » et les enfants ont pu, entre autres, participer à plusieurs sorties : piscine aux Jardins de l'Étang, accrobranches à Métabief aventure, piscine à Ludolac Vesoul, labyrinthe de maïs à Foucherans dans le Jura et visite du zoo de Mulhouse.

Pour les prochaines « petites vacances », la thématique sera « Dé'tours culinaires » et permettra de faire découvrir aux enfants les cuisines du monde et différents jeux : panique en cuisine, un dîner presque parfait... Sera également prévue une sortie à la patinoire.

Actuellement, au menu des TAP, sont proposés :

- pour les primaires : Home déco, atelier chorégraphique, peindre à la façon de, initiation foot
- pour les maternelles: Contes à jouer, ateliers « les p'tits cuistots » et « les p'tits pirates », Tête de l'art

En projet, il y a:

- Scratch, après les vacances d'automne, origami,
- Initiation aux jeux de stratégie
- Atelier des p'tits lutins, Atelier Chevaliers et Princesses, contes à manger...
- Ludothèque (à partir de janvier 2016)
- Handball...

FM

Les Francas recherchent des jeux complets de stratégie : Dames, Échecs, bataille navale, Othello/Reversi... Vos dons seront bienvenus. Merci



Conseil Municipal du 05/08/2015

DIVERS

- Modification Budget Murs Nus pour mise en adéquation budget prévisionnel et réalisé: Virement de 2800 € de la section « fonctionnement » à la section « investissement ».
- Modification des statuts de la CAGB :
- I. Compétence Économie
- Ajout de la compétence : « soutien au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers des actions d'intérêt communautaire »
- Modification (en gras) de la compétence relative aux infrastructures de réseaux: « Étude et participation à la réalisation d'infrastructure de réseaux haut et très hauts débits de télécommunication d'intérêt communautaire ». « Actions de développement de l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'attention des entreprises, administrations, scolaires et du grand public »

II. Compétence Sport

 Ajout de la compétence : «soutien aux clubs sportifs de haut niveau »

III. Compétence Habitat

- Modification de la compétence relative à l'accueil des gens du voyage:
 - « Aménagement et gestion des équipements destinés à l'accueil et au stationnement des gens du voyage (aires d'accueil, aires de grand passage et terrains de délestage) ».
 - « Aménagement et gestion de solutions d'habitats destinés à la sédentarisation des gens du voyage (terrains familiaux, habitat spécifique) ».
- suppression de la compétence « élaboration et suivi d'un observatoire du logement »

IV. Compétence Environnement

- Modification de la compétence relative aux énergies renouvelables :
 - « En matière d'énergies renouvelables :
 - soutien et actions de développement des énergies renouvelables
 - création et gestion d'équipements d'intérêt communautaire »
- Ajout de la compétence: « réalisation d'études sur l'amélioration de la connaissance environnementale du territoire, sur l'adaptation et la vulnérabilité énergétiques et écologiques du territoire face au changement climatique »

V. Compétence Transports

Modification de la compétence Transports urbains: « organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L 3421-2 du même code »

VI. Compétence Politique de la Ville

- Modification de la compétence Politique de la Ville : « En matière de politique de la ville dans la communauté :
 - élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
 - animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
 - programmes d'actions définis dans le contrat de ville »

VII. Autres modifications statutaires

 suppression de la compétence : « Prise en charge des participations communales sur les dépenses de fonctionnement

- et d'investissement des collèges visées par l'article L 2321-4 du CGCT »
- Au sein de l'article I « composition et dénomination », les communes d'Auxon-Dessus et d'Auxon-Dessous sont remplacées par Les Auxons suite à la création de la commune nouvelle.

En cas d'accord des communes dans les conditions de majorité qualifiée, les nouveaux statuts de la CAGB seront ensuite entérinés par arrêté préfectoral, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- s'opposent, à l'unanimité, à la prise de compétence « soutien aux clubs sportifs de haut niveau » par la CAGB
- se prononcent favorablement sur les autres modifications de statuts de la CAGB exposées ci-dessus.

CAGB: projet schéma de mutualisation des services Contexte et enjeux

- on compte à ce jour près d'une dizaine de services mutualisés entre la CAGB et la Ville de Besançon (et parfois le CCAS), principalement dans le domaine des fonctions support : Informatique, Documentation, Ressources humaines, Moyens Généraux, Achats et commandes publiques, Topographie et Système d'Information Géographique, Direction Stratégie et Territoire, Recherche de financements européens, Gestion des partenaires extérieurs,
- des services partagés entre la CAGB et les communes ont également été développés: assistance technique et administrative pour la conduite des projets d'investissement des communes, Conseil en énergie partagé, Ordiclasse et, dernièrement, un service commun en matière d'instruction du droit des sols.

L'objectif est de poursuivre cette démarche pour répondre aux grands enjeux de nos collectivités :

- renforcer l'efficience de nos actions
- répondre aux besoins de nouveaux services et d'expertise,
- optimiser les moyens et les ressources

Les perspectives de nouvelles mutualisations : 3 axes

 Poursuivre la mise en cohérence des fonctions de gouvernance administrative entre la CAGB et la Ville de Besançon :

De nombreux services sont déjà mutualisés entre la Ville de Besançon et la CAGB et c'est aussi le cas de deux Directeurs généraux adjoints des services (DGAS) en charge des ressources humaines et des finances-conseil de gestion. Une nouvelle étape significative a été franchie dans la convergence des organisations avec la mise en place d'instances paritaires communes à la CAGB, la Ville de Besançon et au CCAS (comités techniques ; comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Il est proposé de consolider cette évolution vers une gouvernance administrative unique et une administration plus intégrée, par la mise en place, d'ici la fin de l'année 2015, d'une Direction générale unique entre la Ville de Besançon et la CAGB.

2. Renforcer la mise en commun des fonctions supports entre la CAGB et la ville de Besançon :

Par la mise en place de nouveaux services communs permettant de renforcer les expertises et d'harmoniser les champs d'intervention, pour une mise en œuvre prévue au 1^{er} janvier 2016 :

- services des finances et du conseil de gestion,
- services juridiques et services en charge de la préparation et du suivi des assemblées,
- gestion des assurances,
- parc Auto Logistique (activité déjà partagée pour laquelle une mise en conformité juridique est nécessaire).
- 3. Développer la mise en place de services partagés avec les communes de la CAGB :

Le besoin en accompagnement des communes pour leurs opérations d'investissement ayant trouvé une réponse plutôt satisfai-

sante par le dispositif mutualisé existant, il est désormais envisagé de travailler sur les nouvelles attentes des communes qui ont été regroupées en 6 thématiques (commande publique, juridique, Ressources Humaines, informatique, technique, transversal). Deux groupes de travail composés d'élus et de techniciens sont constitués et sont chargés de construire d'ici la fin de l'année 2015 des propositions pour préciser les réponses aux besoins des communes d'une part, et approfondir les modalités financières d'autre part.

Calendrier et modalités de suivi de la démarche

Le projet de schéma a été présenté en Conférence des Maires le 7 mai et au Comité de pilotage « consolidation de l'intercommunalité » le 11 mai. Il est transmis pour avis (avis simple) à chacun des conseils municipaux des communes membres. Le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer. A défaut de délibération dans ce délai, l'avis est réputé favorable. Puis le Conseil communautaire sera invité à adopter définitivement le schéma en novembre. Le contenu du schéma de mutualisation de services n'a pas de caractère prescriptif ni obligatoire. Conformément à la loi, l'avancement de la démarche de mutualisation fera l'objet d'une présentation et d'un débat annuels lors du débat d'orientations budgétaires de la CAGB.

S'agissant d'une démarche évolutive, il sera complété dans le courant du mandat en fonction des nouvelles perspectives et orientations politiques pour l'intercommunalité ou des évolutions législatives. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des points réguliers seront présentés dans les instances politiques compétentes (commissions, bureau de la CAGB) ainsi qu'en Conférences des maires.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable concernant le projet de schéma de mutualisation des services ci-dessus exposé.

- Accord dégrèvement taxe d'assainissement pour Jacques BELOT de 23 m³ suite à fuite d'eau.
- Accord gratuité grande salle des fêtes pour ENIL le 23/09/15 pour soirée d'accueil des nouveaux étudiants
- Accord gratuité salle de réunion n°2 ancienne mairie pour Groupe Neurotonic, de 9 h à 11 h, les jeudis
 - 17/09/15 01 et 15/10/15 05 et 19/11/15 03 et 17/12/15 14 et 28/01/16 11/02/16 03/03/16 17 et 31/03/15.

URBANISME

Décision de Déclaration Préalable

- CHANEZ Kévin, 8 rue Febvre, création ouverture avec pose fenêtre en façade Est. Accord tacite le 28/06/15.
- RUFFIN Emmanuel, 10 grande rue, installation bûcher de 7,20 m2. Accord tacite le 03/07/15.
- BARTHOD Georges, 8 ch. des prairies, division d'un terrain en vue de construire. Non opposition tacite le 24/07/15.

Dépôt de Déclaration Préalable

 CHARPIN Mickaël, 3 rue des Quatre Vents, réfection toiture : remplacement tuiles existantes par tuiles couleur ardoisée et pose PVC anthracite en dessous de toit

Décision de Permis de Construire

 TOURNOUX Y. et CREVOISIER C., 2 rue des Quatre Vents, construction d'une maison d'habitation de 115

- m2. Refus le 30/07/15.
- ADAM Jean-Charles, 8 ch. des Prairies, construction d'une maison de 283 m2. Accord le 31/07/15.

Dépôt de Permis de Construire

 SCI PVD FONCIERE, 14 rue de l'Industrie, extension d'un bâtiment industriel existant.

Demande de Certificat d'Urbanisme d'Information

- M° ZEDET C., Section AA n°137, 14 bis rue du Blochier.
- M° DOUGE B., Section AA n°141, 17 rue des Champs Michaud

Demande de Certificat d'Urbanisme Opérationnel

- MICHAUD Michèle, Section AE n°13, Ch. des Prairies
- SCP MARCONOT J.M. et MARCONOT-CLEMENT L., Section n°100, rue des Quatre Vents.

Déclaration d'aliéner : refus de préempter

- CATTET Xavier (vendeurs consorts GUILLAME A.),
 Section AH n°114, 6 rue des Pommiers
- TOURNOUX Y. et CREVOISIER C. (vendeurs consorts RAYNARD), Section AK n°100, 1 rue des Quatre Vents
- MOREL A. et MASINI S. (HARAUX E. et DELACROIX M.), Section AA n°141, 17 rue des Champs Michaud.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Achat armoire haute portes coulissantes FRANCAS -Titulaire: HENRI Julien: 1416 € TTC
- Travaux divers de voiries Titulaire: COLAS Est : 53 394.60 € TTC
- Achat climatiseurs locaux communaux Titulaire:
 GH2C Rhône Bourgogne: 4 474.67 € TTC
- Pose de deux climatiseurs locaux communaux Titulaire : entreprise Guy VANDEKERKHOVE : 3 780 € TTC

État civil

Décès

4

- Le 20/08/15 : Charles KÖELLER, né en 1927
- Le 31/08/15 : Adrien Guillaume BALANCHE, né en 1994
- Le 07/09/15 : Marie-Louise MATHIEUX, née en 1930

Automne, la meilleure saison pour tailler les haies!

Avec le retour de l'automne, revient le temps de la taille des haies et des arbres menaçant de tomber, présentant une gêne pour la visibilité ou le passage sur les trottoirs ... et de plus, avec le printemps, c'est la meilleure période pour la taille afin d'avoir une belle haie toute l'année. Aussi, à vos taille-haies!

A noter: En cas de non respect d'élagage des haies, de coupes des branches ou des arbres trop près des limites ou débordants, les particuliers, en application de l'art. 673 du Code civil, peuvent assigner leur voisin irrespectueux en justice et, si le débord est sur la voie publique, la Commune peut adresser une mise en demeure au propriétaire puis faire procéder à l'élagage, à ses frais.

Travaux de voirie en 2015

En 2015, deux types de travaux sont réalisés : des travaux d'enrobés et des travaux d'imperméabilisation.

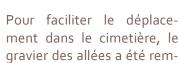
Travaux d'enrobés



Afin de procéder à la réparation de la voirie sur des petites superficies,

des carrefours, mais également à la réfection complète de trottoirs en







placé par de l'enrobé ce qui, de plus, évitera à la commune d'utiliser des phytosanitaires.

Le chemin rural Dessus de Charmot a été



mis en enrobé afin de conserver en état sa structure.

Cimetière

La superficie totale traitée par ces travaux est de **1** 800 m².

Travaux d'imperméabilisation

L'imperméabilisation est assurée par l'épandage d'un liant à chaud recouvert de gravillons et appliqué sur les parties de voirie qui sont «faïencées». Cette imperméabilisation permet d'accroître la durée de vie de la couche de roulement de plusieurs années... avec un coût divisé par cinq par rapport au coût des travaux d'enrobés. C'est une superficie de 1900 m² qui sera traitée en imperméabilisation.



A noter également l'installation d'un banc à l'ombre, face à l'entrée du cimetière.

Daniel HUOT

Grand nettoyage d'automne



Dans la continuité du nettoyage de printemps du 18 avril dernier, le comité consultatif "Environnement et Développement Durable" organise

un nettoyage d'automne le **10 octobre 2015**. L'objectif de ce type d'événement est de sensibiliser chacune et chacun à la nécessité de respecter notre environnement et notre cadre de vie.

Nous comptons sur vous, petits et grands; rendezvous samedi 10 octobre 2015 à 9h00 à la mairie de Mamirolle pour la formation des groupes et le départ. L'arrivée est prévue dans la matinée à la salle des fêtes où nous partagerons un apéritif offert par la commune.

Alexandre BENOIT-GONIN

Atelier Création

Que ce soit pour le plaisir des yeux ou pour faire l'acquisi-

tion d'un cadeau « fait main », nul doute l'expositionvente de l'atelier Création est un rendez-vous incontournable. Les 14 et 15 novembre 2015, vous pourrez choisir entre vaisselle peinte, objets en bois décorés, essuie-mains, tabliers, pochettes, coussins, peints sur lin ou brodés, poteries, mosaïques, cadeaux de naissance, déco de Noël, etc. Pour acheter ou admirer,

vous serez de toute façon les bienvenus.

Agnès BAURAND



Chat va plus!

Prendre un chat, c'est s'engager, en être RES-PONSABLE, c'est donc

veiller à son bien-être en l'identifiant (obligatoire), en le vaccinant et surtout en le stérilisant! Tout cela à un coût, donc il faut être sûr de pouvoir

l'assumer avant d'en prendre un!

Un chat non stérilisé se reproduit vite et plusieurs fois dans l'année... Que vont devenir les chatons? Mort, abandon... et nuisances pour l'environnement humain! Sachez-le, vous êtes entièrement RESPONSABLE de votre animal! Oubliez l'idée reçue comme quoi un chat serait plus indépendant qu'un chien, il nécessite autant de soins.

Maud THOLOMIER et M. Annick JAGGI

Expo photo à la bibli. du 10 au 24/10/15 « Nous ne faisons que passer »

Choisir de photographier les villes, les villages, la campagne le long de la ligne de chemin de fer « La Chaux de Fonds – Besançon, la ligne des horlogers» afin de nous donner à voir comment ce moyen de transport apparu au XIXème a durablement changé notre manière de se déplacer, d'habiter, de travailler, de se distraire et comment cela s'est inscrit dans nos paysages, dans nos habitudes, c'est le pari qu'ont fait les photographes Hervé DEZ et Pablo FERNANDEZ.

Partis de la Chaux de Fonds, ils exposent leur travail par tronçon : Après la Chaux de Fonds, Le Locle, Morteau, Gilley, c'est au tour de Mamirolle de les accueillir avant le final à Besançon.

« Paradoxalement, ce qui est le plus figé, le plus intemporel, ce ne sont pas les paysages comme on aurait pu le croire mais les gestes au travail, le rapport aux autres... » Hervé DEZ.



A la Bibliothèque de Mamirolle, l'exposition photos retrace leur travail de Valdahon à Saône avec édition d'un livret. Cette exposition sera également l'occasion de médiations culturelles avec les élèves de l'école primaire et de l'ENIL.

Vous êtes tous cordialement invités à venir les rencontrer lors du vernissage

de l'exposition qui aura lieu le

Samedi 10 octobre à 10h30 à Ma Bulle

MC VUILLEMIN-HENRIET- FM

Expo : Il était temps de comté... la fruitière

L'histoire du fromager, de la fruitière, dans une exposition aux Annonciades à Pontarlier du 23 octobre au 15 novembre 2015.

Le fromager est détenteur d'un pouvoir plein de mystère : il transforme le lait, denrée très périssable, en un fabuleux produit, consommable à long terme. Exerçant son métier chez le paysan, on évoque le « tour » du fromage avec la « taille » en bois spécialisé de fabrication et son logement dans un chalet. Puis le fruitier établit son atelier spécialisé de fabrication et son logement dans un chalet, une fruitière, appartenant aux paysans associés.

Lieu central et unique de fabrication, la fruitière devient le cœur social, économique du village. Un ouvrage a été réalisé dans le cadre de cette exposition organisée par la mairie de Pontarlier, sous la houlette

d'Annie Brischoux (documentaliste aux archives de Pontarlier) et de Jean-Pierre Gurtner (enseignant au lycée agricole Lasalle de Levier), de Martine Matton et de Michel Gurtner (enseignants à l'ENIL de Mamirolle).

Martine MATTON, Jean-Pierre et Michel GURTNER



Comité de jumelage Mamirolle-Kostelec

Mamirolle est jumelé, depuis avril

2006, avec Kostelec, une commune de 3500 habitants de la région de Prague en République Tchèque. Depuis cet été, le comité de jumelage a décidé d'étendre le champ de ses activités en direction de la jeunesse et des familles tout en s'appuyant sur les succès passés qui ont su pérenniser les liens de forte amitié entre les deux villes. Les échanges entre les deux chœurs de femmes en sont un exemple remarquable (photo cidessous). Il est à noter d'ailleurs que la chorale de Kos-



telec est le parfait exemple d'un groupe multi générationnel qui aime à retrouver son alter égo mamirollais au fil des années. Nous avons donc imaginé qu'il était fort possible de retranscrire ce succès vers d'autres activités et ainsi favoriser la multiplication des occasions d'échanges entre les deux communautés de Mamirolle et Kostelec. Afin d'amorcer de futurs liens, nous proposerons aux associations de Mamirolle qui le souhaitent de nous retrouver le 23 octobre à 19h00, salle des fêtes de Mamirolle, pour une présentation de notre jumelle et des activités associatives qui existent à Kostelec en espérant susciter des initiatives. Cette soirée sera suivie d'un pot de l'amitié. Et surtout ne craignez pas la barrière de la langue, nos amis tchèques sont tous francophiles et beaucoup sont de parfaits francophones, ce qui facilite grandement les échanges.

Nous profitons de cette tribune pour vous annoncer que nous organiserons une soirée festive le 14/11/2015 à 20H30 à la salle des fêtes avec la troupe de la Débandade et que vous pouvez nous retrouver sur notre toute nouvelle page Facebook à l'adresse suivante: www.facebook.com/mamirollekostelec"

Nous vous retrouverons régulièrement dans ces pages car nous avons une année chargée en événements, 2016 étant pour nous l'année des dix ans de l'association, alors à très bientôt!

La chorale « Au fil des chants » fait sa rentrée



Catherine DA-NIELSEN a apporté pendant quatre saisons son dynamisme, son professionnalisme et son goût pour les chants dans le

domaine de la variété française contemporaine et moderne. Sous sa direction, les progrès ont pu être constatés par le public mamirollais lors des concerts donnés chaque année à l'occasion de la fête de la musique à Mamirolle.

Pour des raisons familiales, elle a dû cesser sa collaboration avec « Au Fil des Chants » à la grande déception des choristes qui ont terminé la saison 2014-2015.

Heureusement, le flambeau sera repris dès le mois d'octobre par Marie-Line AUBRY, jeune chef de chœur, qui saura apporter sa fraîcheur et son style tout en restant dans la continuité, à savoir les chansons en majorité françaises, rythmées et modernes.

Les choristes d'Au Fil des Chants auront à cœur de continuer à progresser tout en accueillant ceux et celles qui voudront les rejoindre. Aucune formation musicale n'est requise mais ponctualité, assiduité, un peu de travail et de la bonne humeur sont souhaités.

Les répétitions auront lieu chaque mardi à partir du 6 octobre en salle 1 de l'ancienne mairie de Mamirolle de 20 h 00 à 22 h 00.

Pour les personnes intéressées, il est possible d'assister, sans obligation, aux premières répétitions d'octobre.

Vous pouvez obtenir les renseignements que vous souhaitez auprès d'Alain BASTAERT en téléphonant au 03 81 60 33 03 ou au 06 88 01 95 57

Alain BASTAERT

Bravo à Mme et M. Boillon

pour l'embellissement d'une petite parcelle de terrain communal en friche devant chez eux, rue des Essarts



(après apport de terre végétale et autorisation de la Commune). C'est nettement plus agréable.

Denis ROGNON

Fromonval 26^{ème} concours des fromages

Fromonval organise son 26^{ème} concours des fromages, le **17/10/15** à la salle des fêtes de Mamirolle, sous la houlette de la Fromagerie-Musée de Trepot, en collaboration, entre autres, avec les enseignants de l'ENIL et la Mairie de Mamirolle.

Près de 200 fromages du Grand Est, de la Savoie et de la Suisse seront évalués par un jury de professionnels et d'amateurs dont des élèves de CM1/CM2 de Mamirolle.

Comme l'an passé, à l'issue du concours, à partir de 22h, dans le hall de la salle des fêtes, les fromages jugés: tome, raclette, chèvre, beurre... seront accessibles à prix très doux, c'est l'occasion de faire une réserve des meilleurs produits présentés au concours.

FM

Marche nocturne à Gennes



Ouvert à tous, le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé ainsi qu'une prise de conscience du problème de pollution lumineuse. Organisée

partout en France le 10/10/15, pour la 7^{ème} fois, elle permet, par le biais de multiples animations, de montrer les méfaits de la pollution lumineuse pour les insectes, les oiseaux, les chauves-souris et donc d'une perte de biodiversité; pour l'observation des étoiles... sans compter la forte consommation d'énergie...

C'est le 09/10/15 que « Le Jour de la Nuit », coordonné par la CAGB pour mettre en « lumière » les communes qui ont décidé de l'extinction de l'éclairage public : Gennes/Nancray/Montfaucon/Morre/Fontain bientôt et Naisey que sera organisée entre Gennes et Montfaucon une randonnée nocturne animée qui ralliera la salle des Fêtes de Gennes, (Rdv à partir de 17h3o – dernier départ 20h3o) au belvédère de Montfaucon. Des animations sont prévues tout au long du parcours : musique, écoute paysagère, lecture paysagère, feu... Prévoir des lampes de poche ou des frontales, des bâtons de marche. Durée approximative 3h3o. Retour à Gennes en navette prévu.

FM



Informations Mairie

Horaires d'ouverture au public

Coordonnées de la mairie

Téléphone
Fax
Mail mairie@mamirolle.com
Bloghttp://mamirolle.over-blog.fr

Allo Urgence Mairie 07 85 47 80 78



Directeur de publication : D. Huot Responsable de rédaction : F. Martin Équipe de rédaction : N. Anzalone – C. Bourgoin C. Cloirec - F. Le Barbenchon – S. Seyer Correcteurs : N. Léchine, J. Duquet

- o2/10/15 Psychomotricité......Ludothèque La Toupie 9h00-11h30 – Salle du périscolaire au centre commercial.
- 03/10/15 Gymnase de Saône...... ESM Handball
 15hoo Filles A <15 ans /Dole et ASCAP Pays de Montbéliard Brassage
- o3/10/15 Découverte lieux, faune, eau.....Visite Marais de Saône
 13h30-17h30 Rens. et inscription auprès Syndicat mixte Marais de Saône
 tél. o3 81 55 48 75, syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr
- 04/10/15 Gymnase de Mamirolle ESM Handball
 14h00 Filles < 18 ans / ESBF (c) et ES Territoire de Belfort Brassage
- 04/10/15 Gymnase de Saône ESM Handball
 14h00 Seniors filles B /Pontarlier B Champ. Excellence Régional
 15h00 Seniors filles A / Pontarlier A Champ. National
- o9/10/15 Le jour de la nuit : Gennes Montfaucon CAGB 17h30 - Salle des fêtes de Gennes
- Du 10 au 24/10/15 « Nous ne faisons que passer » Ma Bulle
 Expo photos visible aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
- 10/10/15 Grand nettoyage d'automne Comité Environnement 9hoo – Mairie de Mamirolle
- 10/10/15 Oiseaux d'automneVisite Marais de Saône 9h00-12h00 Rens. et inscription voir ci-dessus.
- 11/10/15 Gymnase de Mamirolle ESM Handball
 14h30 Seniors garçons /Danjoutin Champ. Honneur Régional
- 16/10/15 En monde sorcierLudothèque La Toupie 9h00-11h30 Salle du périscolaire au centre commercial.
- 17/10/15 Vente fromages Fromonval
 22hoo Hall salle des fêtes de Mamirolle
- 23/10/15 Présentation jumelage Kostelec Comité de Jumelage
 19h00 Salle des Fêtes Soirée dédiée aux associations
- 24/10/15 Super Loto Association Sportive Saône Mamirolle 20hoo - Salle des fêtes de Saône

En avant-première, quelques dates à retenir :

- o8/11/15 17 h Église Concert Sopralti avec groupe latino
- 14 et 15/11/15 Expo-Vente Atelier création FRAM
- 14/11/15 Soirée festive avec la Débandade Comité de Jumelage

Communiqué du Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ a besoin d'un maximum de bouchons en plastique (eau, lait, soda, compote, huile, crème fraiche, déodorants, laque, dentifrice, shampoing, liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive ...) pour préparer le défi du Téléthon 2015. Vous pouvez les déposer en mairie ou les faire passer par les jeunes du CMJ.

Merci d'avance.

Après le Téléthon 2015, tous les bouchons récoltés seront donnés à l'association « Les bouchons d'amour » qui a pour objet l'acquisition de matériel pour handicapés.